

216C1307
FR0000034431-OP005-A02-E01

7 juin 2016

Prorogation de la date de clôture de l'offre publique alternative
de la société Eurosic visant les titres de la société.

FONCIERE DE PARIS SIIC

(Euronext Paris)

Complément à D&I 216C1152 du 18 mai 2016

Le 18 mai 2016, l'Autorité des marchés financiers a publié le calendrier de l'offre publique déposée par BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société anonyme Eurosic visant les titres de la société FONCIERE DE PARIS SIIC (soit du 19 mai au 22 juin 2016 inclus).

Le 19 mai 2016, Goldman Sachs International, agissant pour le compte de la société anonyme Gecina, a déposé un projet d'offre publique concurrente visant les titres de la société FONCIERE DE PARIS SIIC (cf. D&I 216C1164 du 19 mai 2016).

Dans l'attente de l'examen de ce projet d'offre publique concurrente et, dans la mesure où en application du 1^{er} alinéa de l'article 232-10 du règlement général les dates de clôture des offres publiques en présence doivent être alignées¹, la date de clôture de l'offre publique initiée par la société Eurosic est reportée, conformément aux dispositions de l'article 231-34 du règlement général.

Une nouvelle information sera publiée pour faire connaître la nouvelle date de clôture de l'offre.

¹ En outre, l'ouverture de l'offre publique concurrente rendra nuls et non avenue les ordres de présentation des titres en réponse à l'offre antérieure (2^{ème} alinéa de l'article 232-10 du règlement général).